

Université d'Aix-Marseille

Licence LETTRES

2023-2024

Licence 2^e année – Semestre 4

- Parcours 2 « Lettres modernes »
- Parcours 3 « Écritures »

Département de Lettres modernes

Directeur du département : Joël July

Responsable de mention : Bérengère Parmentier

Responsable d'année parcours 2 : Elodie Burle-Errecade

Responsable d'année parcours 3 : Cécile Vergez-Sans

Bureau d'aide à la pédagogie (BAP) : Alexandre Falini

*N.B. Les informations contenues dans cette plaquette sont susceptibles d'être actualisées d'ici janvier.
Pour toute question générale sur vos études, vos interlocuteurs prioritaires sont les directeurs des études et responsables des parcours que vous avez choisis.*

Calendrier pédagogique 2023-2024 : semestre pair

<i>Débuts des cours de S2</i>	Lundi 22 janvier
<i>12 semaines d'enseignement</i>	Du 22 janvier au 21 avril 2024
<i>1 semaine de congés</i>	Du 04 mars au 08 mars 2024
<i>1 semaine de révisions</i>	Du 22 au 27 avril 2024
<i>1^{re} session d'examens</i>	Du 6 au 18 mai 2024
<i>2^e session d'examens</i>	Du 17 au 29 juin 2024 (lundi 01 juillet session balai)

I– ORGANISATION DU SEMESTRE : Licence 2, Semestre 4

PARCOURS TYPE 2 « Lettres modernes »

• **Axe 1 – Domaines de l'enseignement et de la recherche**

	<i>Code</i>	<i>Crédits</i>	<i>intitulé d'UE</i>
Litt.fr.	HBM4U01	6	Théorie et pratique des genres
LLF	HBM4U02	6	Langue et linguistique françaises 4
Choix n°1	<i>HFLAX02</i>	6	Option 1 • 2 UE au choix : Latin/Grec et/ou Ancien français 2 et/ou Pro-MEEF 1 Option 2 • Initiation à la didactique du FLE
Choix n°2	<i>HFLAX03</i> <i>choix libre</i>	6	HBM4U06 • Histoire du livre et de l'édition HBM4U07 • Langue et style : les débuts de récit* HBM4U08 • Théorie de l'oralité et pratique de l'oral* HBM4U09 • Littérature et arts* HBM4U14 • Littératures francophones
OPN-S4	HOP4U01	3	Orientation, projet professionnel et numérique 2
LVE-S4	<i>HFLAX11</i>	3	Choix d'une Langue vivante étrangère S4 (Lansad)

• **Axe 2 – Domaines du livre**

	<i>Code</i>	<i>Crédits</i>	<i>intitulé d'UE</i>
Litt.fr.	HBM4U01	6	Théorie et pratique des genres
LLF	HBM4U02	6	Langue et linguistique françaises 4
UE d'axe	HBM4U11	6	Introduction aux métiers des bibliothèques
UE d'axe	HBM4U06	6	Histoire du livre et de l'édition
OPN-S4	HOP4U01	3	Orientation, projet professionnel et numérique 2
LVE-S4	<i>HFLAX11</i>	3	Choix d'une Langue vivante étrangère S4 (Lansad)

• **Axe 3 – Lettres, langues et sciences humaines**

	<i>Code</i>	<i>Crédits</i>	<i>intitulé d'UE</i>
Litt.fr.	HBM4U01	6	Théorie et pratique des genres
LLF	HBM4U02	6	Langue et linguistique françaises 4
Choix n°1	HFL4X04	6	<i>OPTION au choix (voir liste)</i>
Choix n°2	<i>HFLAX05</i> <i>choix libre</i>	6	HBM4U06 • Histoire du livre et de l'édition HBM4U07 • Langue et style : les débuts de récit* HBM4U08 • Théorie de l'oralité et pratique de l'oral* HBM4U09 • Littérature et arts* HBM4U14 • Littératures francophones
OPN-S4	HOP4U01	3	Orientation, projet professionnel et numérique 2
LVE-S4	<i>HFLAX11</i>	3	Choix d'une Langue vivante étrangère S4 (Lansad)

PARCOURS TYPE 3 « Ecritures »

	<i>Code</i>	<i>Crédits</i>	<i>intitulé d'UE</i>
Litt./Ecr.	HBM4U12	6	Ecritures et récits numériques
Atelier	HBM4U13	6	Pratiques des écritures numériques (atelier de création littéraire 3)
Choisir 2 UE parmi	<i>HFLAX13</i>	6	HBM4U07 • Langue et style : les débuts de récit*
			HBM4U08 • Théorie de l'oralité et pratique de l'oral*
			HBM4U09 • Littérature et arts*
			HDT4U01 • Théorie des arts de la scène A et B
			HP14U01 • Esthétique du cinéma
OPN-S4	HOP4U01	3	Orientation, projet professionnel et numérique 2
LVE-S4	<i>HFLAX11</i>	3	Choix d'une Langue vivante étrangère S4 (Lansad)

N.B.

<i>UE de tronc commun</i>
<i>UE à choix et/ou d'axe</i>
<i>UE transversale et/ou assurée par un autre département</i>
<i>* UE mutualisée entre parcours 2 et 3</i>
<i>LLF : langue et linguistique françaises</i>
<i>LGC : littérature générale et comparée</i>
<i>UE : unité d'enseignement</i>

II– EMPLOI DU TEMPS L2-S4

HBM4U01 « Théorie et pratique des genres » (6 crédits) Responsable UE : Lionel Piettre		
Cours commun :	mercredi 08h-10h par quinzaine (semaines impaires) <i>T. Vigliano – Lionel Piettre – E. Burle-Errecade</i>	Amphi 2
+ Choisir un groupe :		
Groupe 1	Mardi 11h-14h – <i>Y. Etienne (DL)</i>	E212
Groupe 2	Jeudi 13h30-16h30 – <i>Lionel Piettre</i>	E212
Groupe 3	Vendredi 10h-13h – <i>Mathilde Mougin</i>	E212
Groupe 4	Mardi 10h-13h – <i>E. Burle-Errecade</i>	A217
SFAD	<i>T. Vigliano – E. Burle-Errecade</i>	

HBM4U02 « Langue et linguistique française 4 » (6 crédits) Responsable UE : Olivia Guérin		
Partie I – Linguistique textuelle		
I-Choisir un groupe :		
Groupe 1	Lundi 9h-11h – <i>R. Hijazi</i>	E204
Groupe 2	Lundi 11h-13h – <i>R. Hijazi (DL)</i>	D317
Groupe 3	Vendredi 14h-16h – <i>Z. Tmart</i>	E204
Partie II – Syntaxe		
II-Choisir un groupe :		
Groupe 1	Jeudi 14h-16h – <i>Z. Tmart</i>	A217
Groupe 2	Lundi 14h-16h – <i>S. Kriegel (DL)</i>	E204 (30 max)
Groupe 3	Lundi 14h-16h – <i>C. Aslanoff</i>	D317
SFAD	<i>O. Guérin</i>	

HBM4U04 « Ancien français » (3 crédits) Responsable UE : Adeline Duperray		
	Lundi 10h-12h – <i>A. Duperray</i>	D106
SFAD	<i>A. Duperray</i>	

HBM4U06 « Histoire du livre et de l'édition » (6 crédits) Responsables UE : A. Chenini et C. Vergez-Sans		
	Jeudi 12h30-16h30 – <i>A. Chenini</i>	D317

HBM4U07 « Langue et Style : les débuts de récits » (6 crédits) Responsable UE : Mathilde Thorel		
	Jeudi 8h-12h – <i>M. Thorel</i>	E204

HBM4U08 « Théories de l'oralité et pratique de l'oral » (6 crédits) Responsable UE : Joël July		
	Jeudi 9h-13h – <i>J. July / G. Tavernier (co-responsable)</i>	E212

HBM4U09 « Littérature et arts » (6 crédits)		
Responsable UE : Stéphane Lojkine		
Cours commun :	mercredi 10h-12h – S. Lojkine	D317
+ Choisir un groupe :		
Groupe 1	Vendredi 13h-15h – <i>Sugino</i>	B102
Groupe 2	Jeudi 14h-16h – <i>D. Maia</i>	B002
SFAD	<i>S. Lojkine</i>	

HBM4U11 « Introduction aux métiers des bibliothèques » (6 crédits)		
Responsables UE : A. Chenini et C. Vergez-Sans		
	Vendredi 13h-17h – A. Chenini <i>et intervenants bibliothécaires du CRFCB (Marseille)</i> . Les 6 premières séances auront lieu à Aix avec ATER MDL ; les 6 séances suivantes au CRFCB avec les bibliothécaires.	E212

HBM4U12 « Ecritures et récits numériques » (6 crédits)		
Responsables UE : Marion Lata et C. Vergez-Sans		
	Lundi 13h-17h – <i>M. Lata / P. Jourdana</i>	T1-3.03

HBM4U13 « Pratique des écritures numériques : ateliers de création littéraire 3 » (6 crédits)		
Responsables UE : Marion Lata et C. Vergez-Sans		
	Mercredi 12h30-16h30 – <i>M. Lata / N. Tardy</i>	T1-2.03

HBM4U14 « Littératures francophones » (6 crédits)		
Responsable UE : Stéphane Baquey (étudiants en Lettres prioritaires)		
	Mardi 12h30-16h30 – <i>S. Kriegel / S. Baquey</i>	B102

HFL4Z01 « Initiation à la didactique des langues étrangères » (6 crédits)		
Responsable : Emilie Lebreton		
	Mercredi 13h-16h – <i>Angela Milena Garzon Gonzalez</i>	Amphi 6

HOP4U01 OPN – Orientation, projet professionnel et numérique 1 (3 crédits)		
Responsable : C. Nabet		
Référente pour les lettres modernes : Elodie Burle-Errecade		

<i>Choisir un groupe : 5 séances : les lundis 23/01 ; 06/02 ; 27/02 ; 13/03 ; 27/03</i>		
Groupe 42	lundi 17h-19h : Lydia Lecoer	B114
Groupe 43	lundi 17h-19h : Kader Chelighem	B108

HLF4X11 Choix d'une Langue vivante étrangère – Semestre 3 (3 crédits)		
--	--	--

Groupes au choix tous les jours **16h-19h**

Choisir une langue vivante étrangère et s'inscrire auprès du LANSAD :

allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad

III-DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS de LETTRES MODERNES

HBM4U01 « Théorie et pratique des genres » (6 crédits)

Responsable UE : Lionel Piettre
Formation à distance : oui (C. Flicker)
Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif global de l'UE :

La notion de genre littéraire est plus ancienne que la notion même de littérature, puisqu'elle remonte à Aristote et à la distinction qu'il opère entre différentes modalités et finalités de la « composition des histoires ». À chaque genre correspondrait donc sa poétique, c'est-à-dire ses règles de composition. Mais, dès Aristote, au système logique qui distribue idéalement les genres s'opposent des pratiques génériques remettant en question de fait les catégories théoriques dont elles se réclament, avec lesquelles elles marquent leurs distances, qu'elles ignorent, ou contre lesquelles elles militent. L'objectif de cette UE est de sensibiliser l'étudiant à cette tension entre théorie et pratique des genres, ainsi qu'à l'historicité des genres, à l'émergence de nouveaux genres, à l'hybridation des genres. Pour ce faire, l'enseignement se partage entre un cours commun, proposant une réflexion critique d'ensemble sur la notion de genre littéraire, et un travail de groupe, dans lequel un genre est étudié dans son évolution historique.

- Cours commun: Théorie des genres littéraires (mercredi 14h-16h - 6 séances : 24/01 ; 07/02 ; 21/02 ; 13/03 ; 27/03 ; 10/04)

Enseignants : T. Vigliano / L. Piettre / E. Burle

Le cours commun propose une réflexion générale sur la théorie, l'histoire et la poétique des genres à partir des cas particuliers de la satire, des mémoires et de la poésie lyrique.

- Cours d'application (4 groupes au choix, voir ci-dessous).

Descriptif des 4 groupes au choix :

Groupe 1 (Yann Etienne, mardi 13h-16h) : du roman d'aventures au roman de mésaventures

Le XIX^e siècle français est le siècle d'affirmation de la forme romanesque, et plus particulièrement d'une des formes que retiendra l'histoire littéraire, le roman réaliste. Ce même siècle est pourtant l'éclosion d'un sous-genre romanesque nouveau, plus populaire : le *roman d'aventures*, incarnée notamment par Alexandre Dumas, Jules Verne et plus tard Maurice Leblanc. Ce roman d'aventures possède un fonctionnement caractéristique qui permet d'identifier ce qui fait sa force : prisme de l'action violente, dynamique, dépaysement, rapport à la dimension populaire... Pour autant, la littérature classique s'est aussi intéressée à l'aventure, sans pour autant suivre les logiques propres à sa pratique populaire. L'exemple de Julien Gracq, qui refusa le Goncourt pour *Le Rivage des Syrtes* en 1951, montrera cette pratique de l'aventure par la littérature classique – que nous pouvons appeler, par déformation, le *roman de mésaventures*. Ce cours s'appuiera sur l'étude des deux romans liés, les *Voyages et Aventures du Capitaine Hatteras*, second « Voyage extraordinaire » de Jules Verne, et *Le Rivage des Syrtes*, dans une logique de comparaison et de différenciation.

Textes au programme :

Jules Verne, *Voyages et aventures du Capitaine Hatteras*, éditions Livre de Poche, 2020

Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, éditions José Corti

(Veuillez acheter ces éditions précises, pour des soucis de pagination.)

Groupe 2 (Lionel Piettre, jeudi 13h30-16h30) : Un genre pour les perdants ? Cohérence et diversité des Mémoires du XV^e au XIX^e siècle

En interrogeant le rapport à l'histoire des auteurs, et plus particulièrement à l'échec politique, ce cours propose une exploration d'un genre polymorphe très populaire en France jusqu'à nos jours, celui des Mémoires, que la théorie littéraire peine à circonscrire et même à définir.

Lorsque César écrivit ses *Commentaires* sur les guerres de son temps, il les écrivait en vainqueur. Ses lointains héritiers littéraires, depuis la fin du Moyen Âge, semblent au contraire des perdants (plus ou moins) magnifiques. Acteurs ou actrices de la vie publique de leur temps, les mémorialistes utilisent l'écriture pour prolonger leur action, mais souvent après un échec ou une défaite. À la fin du XV^e siècle, Commines écrit en disgrâce ; pendant les guerres de religion, Monluc rédige ses *Commentaires* après avoir été gravement défiguré ; La Rochefoucauld et le cardinal de Retz écrivent leurs *Mémoires* après l'échec de la Fronde ; Saint-Simon écrit les siens au temps des Lumières, qui pour lui est celui de toutes les désillusions ; de même Voltaire, après ses mésaventures prussiennes ; jusqu'au XIX^e siècle, le « siècle des révolutions » qui vit Chateaubriand porter le deuil de l'Ancien Régime, Louise Michel celui de la Commune. L'écriture semble l'ultime compensation de l'échec. « Un grand loisir qui tout à coup succède à des occupations continuelles », écrit Saint-Simon, « forme un grand vide qui n'est pas aisé ni à supporter ni à remplir ». Écrire pour remplir le vide : voilà qui ne saurait pourtant définir un genre, et qui semble même, à l'inverse, autoriser les mémorialistes à tous les écarts. Mettant à mal l'idée d'une poétique des Mémoires, bon nombre se présentent, de fait, comme des œuvres hétérogènes, voire comme de monstrueux hybrides. On trouve ainsi chez tel ou tel mémorialiste des poèmes, des portraits, des maximes, des lettres, des procès-verbaux, des généalogies, des listes... L'étude des Mémoires est aussi celle des limites du littéraire.

Textes au programme :

2 œuvres à lire, au choix, parmi les suivantes :

- La Rochefoucauld, François de, *Mémoires*, éd. Jean Lafond, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2006, <https://www.folio-lesite.fr/Catalogue/Folio/Folio-classique/Memoires-precède-de-Apologie-de-M.-le-prince-de-Marcillac#>.

- Saint-Simon, *Intrigue du mariage de M. le duc de Berry (mémoires, avril-juillet 1710)*, éd. Patrick Dandrey et Grégory Gicquiaud, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2005, <https://editions.flammarion.com/intrigue-du-mariage-de-m-le-duc-de-berry/9782080712486>.

- Voltaire, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, éd. Jacqueline Hellegouarc'h, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche - Bibliothèque classique », 1998, <https://www.livredepoche.com/livre/memoires-9782253907190>.

- Chateaubriand, François René de, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Jean-Claude Berchet, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche – Classiques de poche », 2001, <https://www.livredepoche.com/livre/memoires-doutre-tombe-tome-1-9782253160793>.

- Michel, Louise, *Mémoires : 1886*, éd. Claude Rétat, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2021, <https://www.folio-lesite.fr/Catalogue/Folio/Folio-histoire/Memoires>.

Groupe 3 (Mathilde Mougin, vendredi 10h-13h) : « S'aimer et/ou s'épouser : représentation et enjeux du mariage dans la comédie (XVII^e-XIX^e siècles) »

Si le mariage est le principal ingrédient dramatique du genre comique depuis sa création, c'est en tant qu'il est contrarié. L'essentiel de l'intrigue est alors consacré à contourner les obstacles empêchant l'union des deux amants. Or ces obstacles changent au fil des époques, prenant acte de la mutation des sociétés : le barbon de la comédie du XVII^e laisse place à des obstacles plus intérieurs – le doute de jeunes amants souhaitant confirmer l'authenticité des sentiments de l'autre, seuls garants d'un mariage réussi – jusqu'à conduire à un divorce moral : dans la société des plaisirs qui succède au second empire, l'amour se marie avec l'adultère. Dans la comédie classique de Molière, George Dandin, naïf bourgeois, voit dans le mariage la possibilité d'accéder à une condition supérieure, mais se heurte à la rigidité de la société d'Ancien Régime, rétive à ce type d'unions mixtes. Marivaux met en scène quant à lui les doutes d'un homme, soucieux d'une vérité du cœur, craignant que sa future femme ne l'épouse pour sa fortune. Musset, en digne héritier de ses prédécesseurs, réinvestit ce scénario marivaudien de mise à l'épreuve dans le genre de la comédie proverbe. Enfin, c'est toute la société jouisseuse et insouciant que Feydeau fait entrer sur scène, dans une intrigue où le futur marié peine à se débarrasser de son encombrante maîtresse à l'approche de son mariage. Ce cours sera ainsi l'occasion d'explorer l'évolution d'un genre et d'une société à travers quatre comédies traitant toutes de la question du mariage.

Textes au programme :

Molière, *George Dandin ou le mari confondu*, Paris, Gallimard, « Folio théâtre », 2022 (dir. Patrick Dandrey). ISBN : 2070308626. **À lire pour le premier cours.**
Marivaux, *L'Épreuve*, 1740. Edition au choix.
Musset, *Il ne faut jurer de rien [1836]*, Paris, Gallimard, « Folio Théâtre », 2011. (éd. Sylvain Ledda). ISBN : 2070349454
Feydeau, *Un Fil à la patte*, Paris, Flammarion, 2022. ISBN : 9782080290571.

Lectures cursives conseillées (liste non exhaustive) :

Corneille, *La Place Royale ou l'Amoureux extravagant*, 1634
Molière, *L'École des femmes*,
Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, 1784.
Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, 1730.
Labiche, *Un chapeau de paille d'Italie*, 1851.
Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, Paris, Flammarion, 2017.

Bibliographie indicative :

Patrick Dandrey, *Molière et l'esthétique du ridicule*, Klincksieck, 1992.
Henri Gidel, *Le Vaudeville*, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 1986.
Roger Guichemerre, *La Comédie classique en France*, Paris, PUF, 1978.
Pierre Larthomas, *Le Langage dramatique*, Armand Colin, 1972, rééd. PUF, 2016.
Jacques Scherer, *La dramaturgie classique en France*, Nizet, 1990, rééd. 2001.
Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre I et Lire le théâtre III*, Belin, « Lettres Sup », 1996.

Groupe 4 (Elodie Burle-Errecade, mardi 10h-13h) : De la *canço* au(x) poème(s) : quel genre pour le discours amoureux ?

Berceau du discours amoureux poétique, le Moyen Âge invente des formes littéraires chantant le désir, des corps et des mots. A l'image d'Arnaut Daniel, les troubadours et les trouvères célèbrent la dame et l'amour dans de véritables expériences du verbe qui ont un retentissement moderne. L'étude de ces textes du corpus, associée à la lecture de réflexions théoriques médiévales et modernes, permettra d'aborder la question du genre à partir d'un questionnement traditionnel (systèmes esthétiques au Moyen âge) et de l'observation de la réflexivité poétique.

Il s'agira aussi de définir des cadres stylistiques, des marqueurs de genre, autour de l'expression du sujet, source, pôle et finalité du discours amoureux.

Textes au programme

Arnaut Daniel, *Fin'amor et folie du verbe* (édition bilingue de Pierre Bec), Edition Fédérop, collection Troubadours, 2012

L. Aragon, *Les Yeux d'Elsa*, Seghers, 1974, rééd. 2012

Chansons de trouvères (extraits choisis proposés en cours)

Bibliographie

Edmond Faral, *Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle*, Paris, Champion, 1924

Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972

Pierre Bec, *La Lyrique française au Moyen Age (XIIe-XIIIe)*, A. et J. Picard, Poitiers, 2000

Michel Zink, *La Subjectivité littéraire*, PUF, 1985

Roger Dragonetti, *La Technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise*, De Tempel, 1960

Dominique Billy, François Clément et Annie Combes (dir.), *L'Espace lyrique méditerranéen. Nouvelles approches*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006

Jacques Roubaud, *La Fleur inverse : l'art des troubadours*, Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 2009

Enseignement à distance (SFAD) : Les miroirs du théâtre au XX^e siècle (Corinne Flicker)

Ce cours visera à définir la spécificité du genre dramatique à partir de l'étude de trois pièces du répertoire du XX^e siècle, du surréalisme au Nouveau Théâtre, qui recourent à la structure enchâssée du théâtre dans le théâtre. Si ce procédé est né dans l'Angleterre élisabéthaine, il ressurgit sur la scène moderne associé souvent à des jeux de réécriture (d'*Hamlet* chez Tzara, des Élisabéthains chez Vauthier), voire de collages, générant de vertigineux jeux de miroirs, et incitant à nous interroger sur la résurgence d'une esthétique néobaroque et à réfléchir sur ses formes et ses enjeux. Le théâtre dans le théâtre, c'est « le théâtre [qui] se regarde, se discute, se disculpe, se demande ce qu'il est » (J. Rousset). Cette autoréflexivité moderne rejoindrait ainsi une méta-

littérature qui se poserait « la question œdipienne par excellence : Qui suis-je ? » (R. Barthes, « Littérature et méta- langage », Essais critiques).

Textes au programme :

Tristan Tzara, *Mouchoir de nuages*, in Œuvres complètes, t. 1 (édition épuisée : le texte sera mis en ligne sur Ametice)

Jean Genet, *Le Balcon*, Gallimard, collection « Folio théâtre ».

Jean Vauthier, *Le Sang*, Gallimard, collection « Blanche ».

Bibliographie indicative :

Jean Rousset, *La Littérature de l'âge baroque en France, Circé et le paon*, Corti, 1953.

Corinne Flicker (dir.), *Jean Vauthier, un poète à la scène*, Champion, 2016.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)

N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant au premier cours.

- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

Session 2 : • Standard et dérogatoire : 1 écrit de 4h (coeff.1)

HBM4U02 « Langue et linguistique française 4 » (6 crédits)

Responsable UE : Olivia Guérin

Formation à distance : oui (O. Guérin)

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif global de l'UE :

Partie I - Linguistique textuelle

Cette partie du cours présente les phénomènes linguistiques dépassant le cadre de la phrase et qui donnent au texte sa cohérence. Un premier volet du cours consiste à étudier les différents faits relevant du niveau transphrastique, avec un travail plus spécifique sur les anaphores et les chaînes de référence. Un deuxième volet concerne la typologie des textes, l'étude des principaux types de séquentialité textuelle (narration, description, explication, argumentation) et leurs modes spécifiques d'organisation. Un dernier volet propose un travail plus spécifique sur la structuration du texte argumentatif.

Partie II - Syntaxe

Ce cours constitue une première approche de l'analyse syntaxique du français contemporain, dans une perspective de linguistique descriptive, prenant ses distances par rapport à la grammaire normative et à la grammaire scolaire. La première partie s'attache à définir et illustrer les notions fondamentales de la description syntaxique (catégorie, unité syntaxique et relations de dépendance), tandis que la seconde partie examine en détail les questions que pose le classement des unités linguistiques en différentes catégories grammaticales.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle continu Linguistique textuelle + contrôle continu Syntaxe (coeff.1) N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant au premier cours. <ul style="list-style-type: none">• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h ; linguistique textuelle et Syntaxe (coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire et SFAD : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h en linguistique textuelle et syntaxe
Session 2 : • Standard, dérogatoire et SFAD : 1 écrit de 1h30 en linguistique textuelle et syntaxe

HBM4U04	« Ancien français 2 »	(3 crédits)
----------------	------------------------------	--------------------

Responsable UE : Adeline Duperray
Formation à distance : oui (A. Duperray)
Volume horaire étudiant : 24h

Descriptif de l'UE:

Enseignante : A. Duperray

Ce deuxième niveau d'étude de la langue médiévale aura pour support un livret de textes. Il s'agira d'une part de traduire et d'observer les spécificités stylistiques du discours narratif et d'autre part de poursuivre l'apprentissage linguistique. Ce dernier comprendra plusieurs volets : la syntaxe de phrase, la morphologie verbale et la phonétique historique, le lexique dans son évolution, au service d'une compréhension toujours plus fine des textes littéraires médiévaux et dans la perspective de l'histoire de la langue."

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)• Contrôle terminal : 1 écrit de 2h (coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire et SFAD : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle terminal : 1 écrit de 2h (coeff.1)
Session 2 : <ul style="list-style-type: none">• Standard, dérogatoire et SFAD : 1 écrit de 2h (coeff.1)

HBM4U06	« Histoire du livre et de l'édition »	(6 crédits)
----------------	--	--------------------

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif de l'UE :

Enseignante : A. Chenini

Cet enseignement se situe à la croisée de la généalogie du livre et de la pratique éditoriale. Il rend compte d'une part, de l'évolution de cet objet de la culture matérielle et de ses représentations sociales, à travers l'étude de sa production, de son économie, de sa circulation et de sa régulation ; mais aussi de ses usages et formes, en considérant l'importance déterminante du support d'écriture du point de vue de l'histoire du livre.

L'enseignement porte une attention particulière à la diversité des acteurs de cette histoire (copistes, artistes-enlumineurs, graveurs, imprimeurs-libraires puis éditeurs mais aussi lecteurs, collectionneurs, bibliothécaires) et à leurs interactions. Il interroge également son ambiguïté fondatrice : le livre à la fois objet manufacturé et produit marchand, et bien symbolique.

D'autre part, le cours montre les transformations de l'acte d'éditer depuis le Moyen

Age jusqu'à la révolution numérique, ainsi que son inscription dans l'histoire littéraire (sans

omettre l'édition scolaire, juridique, scientifique, militante, édifiante ou de jeunesse). Il s'intéresse

en particulier à la naissance de l'éditeur au sens moderne du terme, c'est-à-dire comme expert de

contenus et de la commercialisation du livre plutôt que de ses aspects techniques, en accordant une

attention particulière aux petits éditeurs, dans toute la diversité de leurs conditions de création et de

fonctionnement, tant sous les aspects éditoriaux que commerciaux, techniques, financiers et

humains, dans le cadre des mutations que connaît la filière du livre et des perspectives qui s'ouvrent

en termes d'interprofession,

mutualisation et formation.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : évaluation écrite et orale (coeff.1)

- Un développement construit et argumenté

- Un oral de revue de presse « Métiers du livre »

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1) + un oral (coeff. 0.5)

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : 1 écrit de 3h

Responsable UE : Mathilde Thorel
Groupe unique de 4h/semaine dans une UE à choix
Volume horaire étudiant : 48h

Attention : Ce cours s'adresse prioritairement aux **étudiant-es de licence Lettres Parcours 2 et 3** (Lettres modernes et Ecritures) ; ouvert dans la limite des places disponibles seulement, aux étudiant-es de licence Arts du spectacle.

Descriptif de l'UE

Enseignante : Mathilde Thorel

La manière dont le langage permet de construire un univers de référence singulier se manifeste particulièrement dans ces « seuils » qui forment l'ouverture d'un récit, et où se noue la relation avec un-e lecteur-ice. Ce cours propose ainsi d'aborder la question des commencements – de la lecture, de l'écriture – du point de vue de ses enjeux linguistiques et stylistiques, en s'attachant principalement à l'étude de l'énonciation, de la désignation et de la caractérisation. On rendra les étudiant-es sensibles à ces enjeux à partir d'un choix d'**incipit d'œuvres narratives en prose des XIX^e, XX^e et XXI^e s.** – débuts de romans, de nouvelles ou de récits brefs.

Dans cette perspective, ce cours consacré aux débuts de de récit approfondira les méthodes de l'analyse linguistique des textes littéraires en les associant à des exercices de réécriture. Il propose ainsi une **initiation à la stylistique par une approche théorique et pratique**, articulant la présentation de notions fondamentales, l'étude ciblée de textes et des pratiques d'écriture variées.

Ce cours vous invitera ainsi à réfléchir à la manière dont le langage se constitue comme matière première de la création artistique qu'est une œuvre littéraire, celle-ci construisant son sens à partir de formes linguistiques engagées dans une communication singulière.

Une liste d'œuvres et les textes étudiés vous seront distribués au début et au cours du semestre.

Bibliographie indicative :

Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, A. Colin, 2010.
Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.
Andrea del Lungo, *L'incipit romanesque*, Paris, Seuil, collection « Poétique », 2003.
Gérard Genette, *Seuils*, éd. Seuil, 1987.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle continu : évaluation écrite et orale (coeff.1), comportant : 1 écrit en temps limité (DS), 1 mini-dossier de travaux écrits réalisés au cours du semestre, 1 oral. <i>N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignante au premier cours.</i> <ul style="list-style-type: none">• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)
Session 2 : <ul style="list-style-type: none">• Standard et dérogatoire : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Responsable UE : Joël July – co-responsable : Grégoire Tavernier

Volume horaire étudiant : 48h

UE optionnelle pour les divers parcours de la Licence 2 de Lettres : les étudiants de Lettres modernes sont prioritaires. Au choix pour les L2 ADS, cette UE est également proposée en option aux étudiants non spécialistes et internationaux de Licence 1re et 2e année.

Descriptif de l'UE :

Enseignants : Joël July / G. Tavernier

Ce cours est particulièrement indiqué pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement des Lettres, parce que les concours accordent un crédit important à la séquence de lecture lors des explications de texte et parce que celle-ci a un indéniable pouvoir de captation dans la pratique de la classe. Au-delà, une belle lecture facilite pour l'auditeur la perception du sens.

Ce cours partira d'une réflexion théorique de la **littérature orale** et des genres populaires en s'interrogeant sur les domaines privilégiés où elle s'exerce (encore) : **le conte** (traditionnellement), **le théâtre** (nécessairement), **la poésie orale** et **la chanson** (notamment). **Le roman**, parce qu'il est au cœur des programmes scolaires, se compose de feuillets énonciatifs (voix du narrateur et « parlures » des personnages ; discours des personnages traversés par le prêt-à-porter de la *doxa*, hantés par le « on dit » de l'opinion), et déploie à l'occasion une prose poétique et périodique, sera aussi au cœur de la réflexion. Ces genres seront tour à tour analysés dans leur spécificité et les **techniques d'élocution** qu'exigent ces situations de communication particulières.

Mais c'est aussi par une **analyse stylistique** (mise en service des contraintes linguistiques en vertu des intentions littéraires) des textes que nous parviendrons à une pratique en conscience de l'oral ; **pratique** que nous accomplirons très **régulièrement** sur des textes d'auteur proposés par l'enseignant (La Bruyère, La Fontaine, Boileau, Marivaux, Chateaubriand, Hugo, Baudelaire, Flaubert, Verlaine, Zola, Villiers de l'Isle-Adam, Barbey d'Aurevilly, Rostand, Barbusse, Gide, Colette, Prévert, Giono, Cioran, Anouilh, Genet, Tardieu, Cohen, Dard, Brel, Gary, Renaud, Reza, Lagarce, Delerm, Grand Corps Malade, Gaëtan Roussel, Benjamin Biolay, Bénabar, Emmanuel Darley, Tanguy Viel, Christophe Honoré... une plaquette anthologique sera distribuée) ou apportés par les étudiants. On travaillera tout spécialement sur une mince partie des œuvres suivantes :

- Molière : *Dom Juan* (et le travail de Brigitte Jacques dans la pièce *Elvire Jovet 40*), <https://www.youtube.com/watch?v=E-3csrQu5yI>
- Céline : *Voyage au bout de la nuit* (et le travail de lecture de Fabrice Luchini), <https://www.youtube.com/watch?v=4-0XNZ1vyBM>
- Jean Luc Lagarce : *Juste la fin du monde* (Théâtre à la table / comédie française <https://www.youtube.com/watch?v=EX4MzDYeBeQ>)

Quelques ouvrages théoriques en appui de la réflexion :

- Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, 1983, Seuil, coll. « Poétique ».
- Peter Szendy, *Pouvoirs de la lecture*, 2022, Editions La Découverte.
- Jean-Luc Vincent, *Comment lire un texte à haute voix*, La Bibliothèque Gallimard, 2006.
- Jean-Claude Milner/ François Regnault, *Dire le vers*, Verdier poche, 1987.

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : trois oraux (chacun coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : un oral (coeff.1)

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : un oral (coeff.1)

Responsable UE : Stéphane Lojkine

Formation à distance : oui (S. Lojkine)

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif global de l'UE :

L'UE se compose d'un cours magistral de 2h et d'un TD de 2h également. L'objectif de cette UE est d'initier l'étudiant aux théories et aux enjeux de la représentation, à la fois textuelle et visuelle, à l'époque moderne et à l'époque contemporaine. L'étudiant apprendra à repérer et à analyser les dispositifs qui conditionnent, composent et informent les textes et les images, qui circulent d'un média à un autre.

Les étudiants du SFAD suivent le même programme que les étudiants présentiels.

• Cours magistral – S. Lojkine:

Diderot critique d'art : l'image comme dispositif

Après la déroute de l'aventure encyclopédique et son échec au théâtre, Diderot, sur la proposition de son ami Grimm, se lance dans la rédaction de comptes rendus des Salons, les expositions que l'Académie royale de peinture, au dix-huitième siècle, organisait tous les deux ans au Salon carré du Louvre. Présentés comme des lettres familières écrites à Grimm, les Salons de Diderot étaient diffusés dans la Correspondance littéraire, un journal manuscrit qu'il destinait à une poignée d'abonnés princiers des cours de l'Europe du nord et de l'est.

Diderot se prend au jeu et, des quelques pages du Salon de 1759, passe à des volumes en 1765 et en 1767. Pourtant, au départ, il sait très peu de choses sur la peinture, à laquelle il ne s'est intéressé que de fort loin dans l'Encyclopédie. C'est à partir de son expérience de théoricien du théâtre qu'il aborde la scène picturale, et c'est à l'efficacité dramatique de la composition qu'il est d'abord sensible. Mais la peinture résiste à une modélisation purement théâtrale : Diderot va découvrir progressivement ce qui, dans la peinture, résiste à la scène. Autour de cette résistance se dessine la voie diderotienne vers l'esthétique : une voie contradictoirement platonicienne et matérialiste, aux antipodes de l'esthétique kantienne.

Bibliographie : Stéphane Lojkine, L'Œil révolté. Les Salons de Diderot, Jacqueline Chambon, 2007
Textes de Diderot en ligne sur Utpictura18

<https://utpictura18.univ-amu.fr/rubriques/numeros/salons-diderot-edition>

Ce cours est articulé au projet A*MIDEX « Illustrer, Représenter, Voir. Utpictura18 »

• Cours d'application :

Descriptif des 2 groupes au choix :

• **Groupe 1**

Enseignant : S. Sugino

Le cours proposera des éclairages complémentaires sur d'autres textes esthétiques des Lumières, en lien avec les Salons, de Roger De Piles jusqu'à Lessing et Winckelmann. Il abordera également d'autres textes des Salons, comme le portrait de Diderot, la description des « grandes machines » de Vien et de Doyen et s'intéressera à la pensée de Diderot sur la sculpture.

• **Groupe 2**

Enseignant : D. Maia

Le cours abordera la question de la description de peinture et de l'exposition à partir de l'écriture créative. Il s'agira pour l'étudiant de retrouver le geste créateur de Diderot décrivant l'œuvre d'art à partir de sa propre expérience d'écriture et la critique de celle-ci. On partira par exemple de la description des natures mortes de Chardin.

• **Enseignement à distance (SFAD) : *Peindre la scène. Diderot au Salon***

Enseignant : Stéphane Lojkine

Le programme est le même que celui du CM.

Modalités de contrôle des connaissances de l'UE :

Session 1, régime standard :

• Contrôle continu intégral : 1 note d'écrit obtenue par la moyenne des lectures interactives hebdomadaires effectuées via Amétice pour le CM (coeff. 1), 1 oral passé en TD sur le programme du TD (coeff. 1), une dissertation en fin de semestre portant sur le CM et le TD.

Session 1, régime dérogatoire : Contrôle terminal : 1 écrit de 3h. (Cet écrit est la dissertation de fin de semestre)

Session 1, SFAD, contrôle continu : 2 écrits et un oral (3 notes, moyenne des évaluations Amétice, commentaire composé, dissertation, chacune coeff. 1)

Session 2 :

• Standard, dérogatoire et SFAD : 1 écrit de 3h. (Cet écrit est la dissertation de fin de semestre.)

Domaine : Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif de l'UE:

Enseignante : A. Chenini

L'enseignement vise à introduire l'environnement des bibliothèques en présentant les fondements théoriques de leur organisation et gestion, et en proposant des rencontres avec des professionnels invités à partager leur expérience pratique. Il aborde également les multiples enjeux de leur inscription dans l'espace, notamment en termes de politiques culturelles et d'aménagement du territoire, à travers des exemples concrets. Enfin, le cours offre une mise en perspective socio-historique des représentations sociales autour des bibliothèques, et des défis auxquels elles sont confrontées depuis l'introduction du numérique.

Le premier module du cours (9 séances) abordera la définition typologique des bibliothèques en détaillant les objectifs spécifiques et le mode de fonctionnement typique de chaque catégorie, à l'aide de quelques cas emblématiques. Les étudiants vont ainsi se familiariser avec les notions de politique documentaire, de médiation, de service au public.

Ce module présente également les modalités d'accès à la profession et les contenus des épreuves de concours à la fonction de bibliothécaire. Le deuxième module (3 séances) permettra aux étudiants de connaître le quotidien du travail de bibliothécaire grâce aux témoignages des intervenants invités. Les étudiants pourront ensuite mobiliser toutes ces connaissances en travaillant individuellement sur un cas pratique de leur choix à partir d'une des problématiques abordées en cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu intégral : 2 rapports (chacun coeff.1) et un oral (coeff.2)

Les modalités de contrôle seront précisées par l'enseignante

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 rapport

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : un rapport

HBM4U12 « Ecritures et récits numériques » (6 crédits)

Domaine : Responsables UE : Cécile Vergez-Sans et Marion Lata

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif de l'UE:

Enseignants : M. Lata / P. Jourdana

Cette UE fournit un apport théorique et pratique pour sensibiliser les futurs auteurs aux possibilités du numérique comme support de création littéraire. Elle propose un éclairage historique sur la notion multiforme de « littérature numérique », ainsi qu'un panorama des différents genres et pratiques auxquels elle a donné lieu, de l'hypertexte à l'écriture vidéo-ludique en passant par la twittérature. Les liens et ruptures avec la création livresque seront examinés, de même que les grandes notions

prises en avant par le numérique (interactivité, écriture collaborative, enjeu de l'archive...), à partir d'un travail sur diverses œuvres.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Contrôle terminal

- Standard et dérogatoire : un rapport

Session 2 : Contrôle terminal

- Standard et dérogatoire : un rapport

HBM4U13 « Pratique des écritures numériques : ateliers de création littéraire 3 » (6 crédits)

Domaine : Responsable UE : Cécile Vergez-Sans et Marion Lata

Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif de l'UE:

Enseignants : M. Lata / N. Tardy

Pendant pratique de l'UE d'écritures et récits numériques, ce cours est un atelier qui permet de mettre en œuvre les aperçus théoriques et les techniques d'écriture numérique nouvellement découvertes. A travers des propositions d'écriture et des retours, les étudiants sont invités à développer leurs facultés de création littéraire dans un domaine encore à explorer. Écritures non-linéaires ou collaboratives, *uncreative writing*, remix ou encore adaptation d'œuvres littéraires en concepts interactifs pourront ainsi donner lieu à différentes explorations. L'imaginaire du numérique sera plus largement convoqué pour nourrir les projets.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Contrôle terminal

- Standard et dérogatoire : un rapport

Session 2 : Contrôle terminal

- Standard et dérogatoire : un rapport

HBM4U14 « Littératures francophones » (6 crédits)

Domaine : Littératures françaises

Responsable de l'UE : Stéphane Baquey

Volume horaire étudiant : 48h – soit 1 groupe unique de 4h / semaine

Descriptif de l'UE – S. Kriegel / S. Baquey

Littératures francophones : espace créole et espace maghrébin, des mondes en contraste ?

Les littératures francophones sont plurielles. Elles se constituent dans des contextes historiques, anthropologiques, linguistiques spécifiques. Ainsi en va-t-il des deux espaces pour partie francophones qui seront privilégiés dans ce cours : les espaces créoles et l'espace maghrébin. Peut-

on aller jusqu'à dire, avec Edouard Glissant qu'un modèle du métissage créole qui « diffracte » s'oppose à un modèle méditerranéen qui « concentre »?

L'étude de l'espace maghrébin se fera à partir d'extraits d'œuvres d'Abdelkébir Khatibi, Nabile Farès, Tahar Benjelloun, Abdelwahab Medded et Habib Tengour qui, tous, ont mené, parallèlement à l'écriture littéraire, une investigation sur leur société relevant des sciences humaines et sociales ou des études culturelles. Les extraits seront placés sur la page Amétice du cours. Les lisant, nous nous interrogerons sur ce que Jacques Berque a appelé, au sujet des sociétés décolonisées, l'expérience de la « dépossession du monde ».

L'étude des espaces où la langue française évolue au contact d'autres langues, jusqu'à donner naissance à de nouvelles langues, les créoles français, se concentrera sur la notion de créolisation. Ce modèle anthropologique général qui concerne plusieurs champs disciplinaires des sciences humaines et sociales a d'abord été théorisé en linguistique. A travers la lecture de textes de Glissant, de Chamoiseau, de Confiant et d'autres auteurs nous étudierons l'hybridation de la langue française dans les aires créolophones.

Modalités de contrôle des connaissances :

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle continu : 1 note de contrôle continu (coeff.2). Les modalités du contrôle continu seront précisées par les enseignantes en début de semestre.• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire : Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)
Session 2 : 1 oral

Horaires des options de latin/grec pour Parcours Lettres modernes et Écritures (Voir p. 2)

Au titre de l'UE « Choix d'une UE Langue ancienne » :

- **HBC2Z05 (HBC4Z05)** « Latin initiation niveau 2 » mardi 16h30-19h30 salle A104 : J. Houdenot
- **HBC203A** langue (HBC4Z31) « Latin continuant niveau 2 » Jeudi 8h-10h salle A104 : F. Scrofani
- **HBC416A** langue (HBC4Z16 / HBC4U16) « Latin niveau 4 (non spécialistes) » mercredi 10h-12h salle C127 : V. Bonet
- **HBC2Z02 (HBC4Z02)** « Grec ancien initiation niveau 2 » mardi 16h30-19h30 salle A106 : F. Scrofani
- **HBC205A (HBC4Z32)** « Grec ancien continuant niveau 2 » mercredi 9h-11h A104 : CH. Boudignon
- **HBC415A (HBC4Z15 / HBC4U15)** « Grec ancien niveau 4 (non spécialistes) » mercredi 14h-16h salle D010 : F. Trajber

IV– AUTRES ENSEIGNEMENTS (UE transversales, UE à choix)

Langue ancienne au choix : Latin ou Grec pour Lettres modernes S4 (3 crédits)

Parcours 2, Axe 1 option 1 (choix obligatoire couplé avec l'Ancien français 3 ou avec Pro-MEEF 1).

Voir département Sciences de l'Antiquité

PRO-MEEF (3 crédits)

Parcours 2, Axe 1 option 1 (choix obligatoire couplé avec l'Ancien français 3 ou avec latin ou grec).

• Pro-Meef 1 « Enseigner, éduquer, former : des métiers complexes »

à <https://allsh.univ-amu.fr/option-pro-MEEF>

Français langue étrangère S4 (6 crédits)

Parcours 2, Axe 1 option 2 FLE. HFL4Z01 « Initiation à la didactique du FLE »

Voir département FLE

Choix d'Option disciplinaire ou en sciences humaines S4 (HLF4X04) (6 crédits)

Parcours 2, Axe 3 : choisir une UE parmi la liste ci-dessous des **options d'ouverture de L2-S4**.

Toutes les informations sur les UE d'ouverture sont à recueillir auprès des départements de rattachement : descriptif, volume horaire et emploi du temps, modalités d'inscription. *Voir départements de rattachement correspondants*

Département	Code	Intitulé UE
<i>Prolongement des disciplines de portail de licence 1 :</i>		
Anthropologie	HAN4U10	Anthropologie du genre et des sexualités
Arts	HAP2Z01	Atelier de pratique plastique (pour non spécialistes)
	HPI4U01	Esthétique du cinéma
Sciences du langage	HSL4U01	Phonologie
	HSL4U03	Pragmatique / énonciation
<i>Domaine : langue, littérature et civilisations étrangères</i>		
DEA	HHN2Z09	Art et civilisation de l'Inde
DEG	HLG6U02	Allemand: Langue et discours 2
DEHLAM	HLE4U05	Langue espagnole (linguistique et traduction et pratique de la langue)
	HLE4U06	Poésie et formes brèves hispaniques
DEMO	HBR2Z10	Linguistique berbère 2
	HLM2U16	Littérature 1 : histoire de la littérature arabe
	HLM6U06	Civi 8 : Israël-Palestine
	HLR2U04	Histoire et littérature russe 2
LEA	HED2Z05	Initiation aux sciences juridiques
<i>Domaine : histoire et histoire de l'art, sociologie</i>		
	HHA4U02	Hist. de l'art contemp. 2 : du post-impresionnisme au surréalisme
	HHA4U03	Hist. de l'art contemp. 3 : de l'expressionnisme abstrait à l'art d'aujourd'hui
Histoire	HHI4U15	Histoire des mondes asiatiques
	HHI4U17	Histoire de la France des Lumières
	HHI4U18	Histoire des médias (XVI ^e -XXI ^e)

Théâtre et Cinéma pour parcours 3 (6 crédits)

F Parcours 3

Voir département des Arts

UE transversale OPN2 : Orientation, projet professionnel et numérique (3 crédits)

Parcours 2 et 3, obligatoire pour tous axes

Voir : <https://allsh.univ-amu.fr/formations-OPN>

UE transversale Langue vivante étrangère S4 (3 crédits)

Parcours 2 et 3, obligatoire pour tous axes

à toutes informations auprès du LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) :

Voir allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad

V- COORDONNEES ET INFORMATIONS UTILES

Département Lettres modernes	Page web : allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes
Directeur du département	<i>Joël July</i>
Responsable de mention	<i>Bérengère Parmentier</i>
Responsables d'année : - parcours 2 Lettres modernes - parcours 3 Ecritures	<i>Elodie Burle-Errecade</i> <i>Cécile Vergez-Sans</i>
Référent Relations internationales (Erasmus et programmes d'échange)	<i>Etienne Leterrier</i>
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201
Bureau des inscriptions et du suivi des étudiants (BISE)	Scolarité, bureau 6 Lettres et arts
Principaux départements partenaires (licence 2)	
• Département Sciences de l'Antiquité : allsh.univ-amu.fr/departement-sciences-antiquite	
• Département Arts (secteurs Cinéma) : allsh.univ-amu.fr/departement-arts	

Vous devez absolument activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse mail étudiante de format : prénom.nom@etu.univ-amu.fr

Réunions d'information : soyez attentifs aux annonces de réunions sur l'ENT et par voie d'affichage (bureau BAP).

Pour tout renseignement supplémentaire, reportez-vous :

- au site du département Lettres modernes et de la licence Lettres
- au site de présentation des formations de l'université d'Aix-Marseille : formations.univ-amu.fr
- au site de la Scolarité : allsh.univ-amu.fr/scolarite

Vous y trouverez également l'ensemble des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des règles de progression, ainsi que la charte des examens.

Bibliothèque universitaire (BU) : bu.univ-amu.fr

BU des Fenouillères – Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (167 avenue Gaston Berger)

Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par e-mail par une adresse de format : prenom.nom@univ-amu.fr. Ecrivez toujours à partir de votre adresse etu.univ-amu.fr

Pour toute question générale concernant les **Lettres modernes en licence 2**, contactez les DETU (directrices des études) elodie.burle@univ-amu.fr et cecile.vergez-sans@univ-amu.fr

Référent Lettres modernes des **étudiants internationaux** (Erasmus, Campus France, etc.) : etienne.leterrier@univ-amu.fr

Voir <https://allsh.univ-amu.fr/international-etudiants-internationaux>

Responsable des **bonus** : ghislaine.poyet@univ-amu.fr

Voir <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus>

Responsables du **dispositif d'accompagnement aux pratiques de la langue française:**

sandrine.caddeo@univ-amu.fr,

Contact: allsh-bonus-ateliers@univ-amu.fr

Voir <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-dispositifs-accompagnement>

Responsable de la **Mission handicap** : beatrice.sanchez@univ-amu.fr

Voir <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu>